

## Réforme tarifaire de Santé Canada

## Rapport de recherche

21 janvier 2021



### Contexte

Récemment, le gouvernement fédéral canadien a adopté une réglementation qui modifie la façon dont le **Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)** réglementera le prix maximum des médicaments brevetés pour chaque vente au Canada.

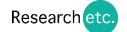
Ces modifications réglementaires comprennent une révision de la liste des pays de comparaison (retrait des États-Unis et de la Suisse et ajout de six pays dont les prix sont inférieurs aux prix moyens courants du Canada) ainsi que l'obligation pour le CEPMB d'utiliser de nouveaux facteurs économiques dans le cadre de ses examens des prix des médicaments (seuils de coût par AVAQ et réductions de prix en fonction de la taille du marché).

**Life Sciences Ontario (LSO)** a commandé une étude pour mieux comprendre l'**incidence de ces changements** sur le secteur pharmaceutique.

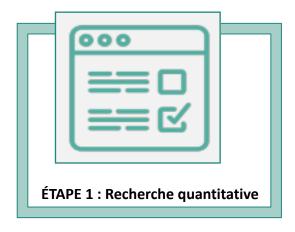
#### Trois principaux objectifs de recherche

- 1. Mesurer le niveau de connaissance des décideurs canadiens et mondiaux de l'industrie pharmaceutique à l'égard des changements à venir quant aux mesures de contrôle des prix au Canada.
- 2. Déterminer la réaction (réelle et probable) face à la réforme des mesures de contrôle des prix au Canada, notamment tout changement relatif aux décisions concernant les lancements des produits et les investissements, y compris pour les essais cliniques, les activités de recherche, l'emploi, les programmes de soutien aux patients, etc.
- 3. Confirmer ou réfuter l'hypothèse selon laquelle le nouveau régime tarifaire n'aura aucune incidence négative sur l'accès aux médicaments et sur les investissements au Canada.

REMARQUE: Research Etc. a été mandatée pour mener un sondage précédent dont les résultats ont été publiés en février 2020 et qui peuvent être téléchargés sur le site Web de Life Sciences Ontario. Ce projet portait à la fois sur les chefs de file du secteur pharmaceutique et sur ceux du secteur des sciences de la vie et les questions concernaient l'incidence prévue étant donné que le plan opérationnel du CEPMB pour la nouvelle réglementation n'avait pas encore été rendu public. Le sondage de 2021 posait différentes questions, en particulier, sur les changements prévus et déjà effectués dans les plans d'affaires.



## Méthodologie



#### Basée sur un total de 43 répondants ayant terminé le sondage

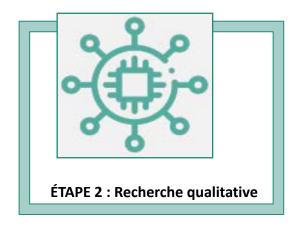
Sondage en ligne de 10 minutes auprès des décideurs

Réponses obtenues du 2 au 15 décembre 2020

#### Profil d'échantillon quantitatif

**N = 43** dirigeants de sociétés pharmaceutiques (présidents, DG, VPD, directeurs)

- N = 25 sociétés affiliées canadiennes d'une société internationale
- N = 13 sociétés mères basées à l'extérieur du Canada
- N = 5 sociétés mères basées au Canada



## N = 10 ayant terminé le sondage

Suivis téléphoniques approfondis de 30 minutes

Effectués du 14 au 18 décembre 2020

#### Approfondissement qualitatif avec...

**N = 5** plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales

**N = 5** plus petites sociétés, y compris des sociétés détenues par des intérêts canadiens et dont le siège social est situé au Canada



### Les changements concernant le CEPMB constituent le « sujet n° 1 » parmi les cadres supérieurs

En 2019, le gouvernement fédéral canadien a adopté une réglementation qui modifie la façon dont le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) réglementera le prix maximum des médicaments brevetés pour chaque vente au Canada.

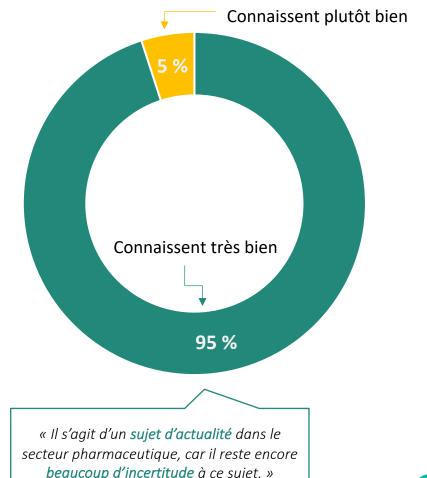
## 100 %

des répondants au sondage ont affirmé connaître les nouveaux changements concernant le CFPMB

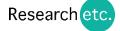
95 %

des dirigeants de sociétés pharmaceutiques ont affirmé « très bien connaître » les changements

Q1. Dans l'ensemble, dans quelle mesure connaissez-vous les nouveaux changements concernant le CEPMB? (Échelle de 5 points : « connaît très bien » à « ne connaît pas du tout ».) Base = 43



beaucoup d'incertitude à ce sujet. »



## L'exemption tarifaire de Santé Canada pour les vaccins/produits thérapeutiques liés à la COVID-19 suggère une faiblesse de la politique

#### Leçons tirées de la pandémie : Nous avons besoin d'une collaboration accrue entre le secteur biopharmaceutique et le gouvernement

« En réalité, si le gouvernement avait appliqué ses nouvelles lignes directrices sur les prix aux vaccins contre la COVID-19, notre capacité d'avancer au rythme de la science aurait été limitée. Cela devrait être un apprentissage clé.

À mesure que l'on découvre de futurs traitements novateurs dans des domaines comme l'oncologie, les maladies rares et les soins de courte durée, le Canada a besoin d'un cadre de réglementation et d'établissement des prix qui encourage et favorise l'accès rapide des patients aux produits pharmaceutiques. »

Cole C. Pinnow, président de Pfizer Canada 25 novembre 2020 National Newswatch

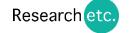
Entrevues qualitatives (N = 10): Que pensez-vous du fait que Pfizer Canada bénéficie d'une exemption tarifaire de la part du CEPMB pour lancer son vaccin contre la COVID-19 au Canada?

« Imaginez que les vaccins contre la COVID soient disponibles aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, mais qu'ils ne le soient pas au Canada avant plusieurs années, voire jamais. C'est la réalité pour tous les autres médicaments, à l'exception de ceux contre la COVID. C'est une incohérence incroyable. »

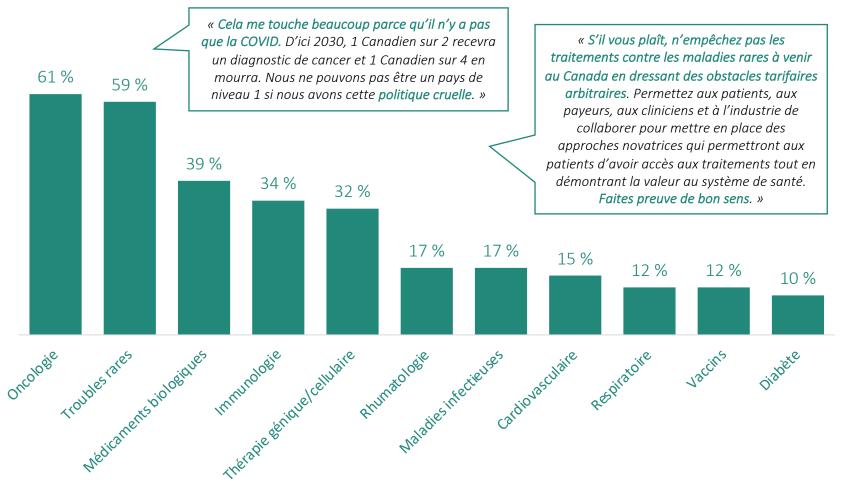
« Les Canadiens seraient furieux s'ils ne pouvaient pas obtenir le vaccin contre la COVID. Il s'agit d'une politique mal conçue et mal intentionnée et d'une reconnaissance tacite de la part du gouvernement qu'ils ont tort. »

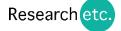
« Il faut vraiment que vos politiques soient mauvaises pour dire qu'elles "ne s'appliqueront pas aux médicaments vitaux [contre la COVID]". Le CEPMB a fait ceci, car [la COVID touche] tous les Canadiens, mais à combien de patients atteints d'un cancer ou d'une maladie rare la réglementation s'appliquera-t-elle? »

« Cela montre que même si vous avez besoin d'innovation, le processus la bloque, parce qu'ils doivent faire une exception pour l'innovation de Pfizer. »



Les dirigeants des sociétés pharmaceutiques indiquent que la réforme tarifaire aura une incidence négative sur les cancers, les maladies rares, les maladies chroniques et même les vaccins



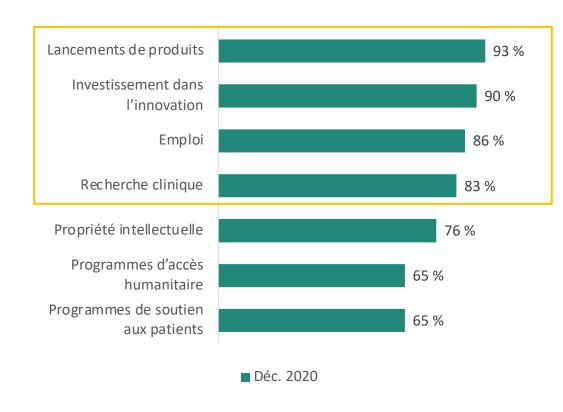


#### Presque tous les dirigeants des sociétés pharmaceutiques affirment que la nouvelle réforme tarifaire de Santé Canada a une incidence négative sur leurs plans d'affaires globaux au Canada

Incidence négative (%)
Plans d'affaires globaux – Décembre 2020



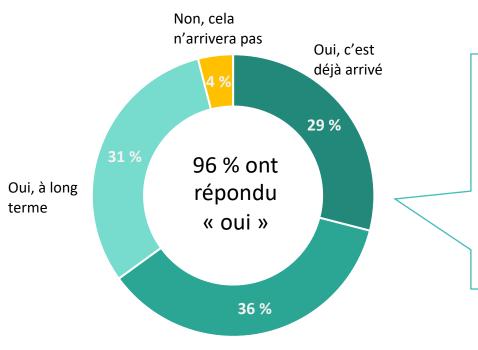
Incidence négative (%)
Aspects propres aux sociétés pharmaceutiques au Canada



Q2. Veuillez indiquer quelle incidence les changements concernant le CEPMB auront ou ont déjà eu sur vos plans au Canada en déplaçant le curseur à l'endroit qui reflète le mieux votre opinion pour chacun des investissements suivants. (Échelle de 5 points : incidence positive importante à incidence négative importante.) Base = 43, les réponses « s.o. » ont été exclues de l'analyse.



## Pratiquement tous prendront des décisions de « non-lancement » à court ou à long terme et près de 30 % ont déjà pris cette décision



« Nous serons obligés de retirer un produit du marché et nous ne procéderons pas au lancement d'un autre produit.

Lorsque nous tentons de commercialiser nos produits, notre société mère et nos partenaires potentiels estiment qu'il y a trop de risques liés aux prix pour nous engager sur le marché canadien et, par conséquent, nous ne sommes pas un pays prioritaire pour les lancements ou le développement des affaires.

Les Canadiens seront en retard sur le reste du monde en ce qui a trait à l'introduction de nouveaux produits. »

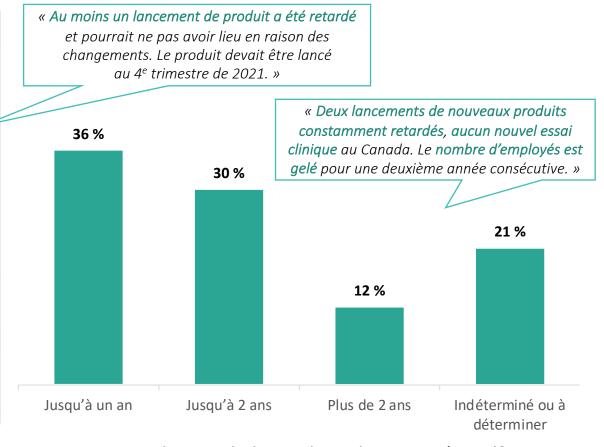
Oui, à court terme



## Les retards de lancement de produits sont également une réalité; plus du tiers des répondants disent que cela est déjà arrivé

94 % ont affirmé que des lancements de produits seront retardés, 35 % d'entre eux ont dit que cela était déjà arrivé

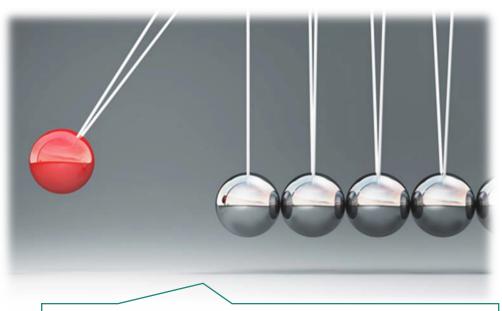
« Le calendrier de lancement de nouveaux produits est remis en question dans notre organisation. La décision de lancer un nouveau produit pour le traitement d'une maladie rare n'a pas encore été prise en raison de l'incertitude sur le marché canadien. »



En cas de retard, de combien de temps s'agit-il?



# 90 % des répondants affirment que la réforme tarifaire aura une incidence sur les investissements dans la recherche, les essais cliniques et l'innovation



« En tant que PDG, mon travail consiste à me battre pour obtenir une partie des fonds limités de ma société mère afin de créer des occasions d'affaires au Canada, d'attirer des investissements, de créer des emplois, de mener des essais cliniques et de générer des revenus au Canada. Je suis en concurrence avec la division allemande, la division britannique, pour obtenir un financement approprié du siège social mondial. Ces politiques font en sorte qu'il m'est presque impossible d'attirer des investissements au Canada. »

« À l'heure actuelle, l'entreprise n'a pas été touchée par la réforme de façon générale. Toutefois, nous prévoyons qu'elle aura une incidence négative à compter de 2021.

Par exemple, nous nous attendons à un retard dans le lancement des produits... Cela rendra le Canada moins attrayant pour la recherche clinique et les investissements, ce qui aura une incidence sur la capacité du Canada d'attirer des talents et de favoriser des emplois bien rémunérés. »

« Gardez à l'esprit que cela aura un effet supplémentaire en aval sur l'emploi dans ce secteur ainsi que sur l'innovation au Canada par l'entremise d'essais cliniques, etc. »

« Investir dans la médecine **évite aux gens d'aller** à **l'hôpital**. Freiner l'innovation est une approche extrêmement irréfléchie. »

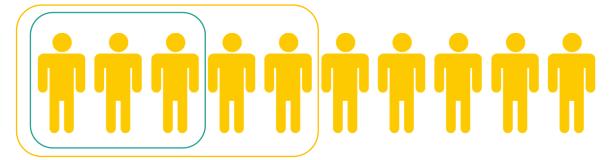
Q2. Veuillez indiquer quelle incidence les changements concernant le CEPMB auront ou ont déjà eu sur vos plans au Canada. (Échelle de 5 points : incidence positive importante à incidence négative importante.) Base = 43, les réponses « s.o. » ont été exclues de l'analyse; Q6. Si vous ne pouviez dire qu'une seule chose au gouvernement canadien au sujet des changements qu'il prévoit apporter au CEPMB, quelle serait-elle; et informations tirées d'entrevues qualitatives.



Presque tous les répondants affirment que la réforme tarifaire aura une incidence sur la dotation directe et indirecte en personnel et le tiers d'entre eux disent que cela a déjà eu lieu

94 % ont affirmé que l'embauche de personnel allait être reportée ou annulée et 33 % ont dit que cela était déjà arrivé

Incidence sur l'emploi – réductions du personnel actuel et coupures dans les plans d'embauche futurs



« Nous avons déjà connu une réduction de 30 % du personnel, ce qui correspond à 160 personnes au total (30 embauches en 2018 en raison de l'incertitude et 130 autres personnes en 2019). Nous avons maintenant un gel des embauches.

Ce sont des emplois bien rémunérés pour des personnes qualifiées, des salaires élevés imposables dans les domaines de la vente de produits pharmaceutiques, des soins médicaux et des emplois de soutien. »

« Notre réduction des effectifs a commencé en 2019 et s'est poursuivie en 2020. Notre empreinte organisationnelle actuelle correspond à 50 % de ce qui était prévu à cette étape de notre cycle de vie. »

« Nous nous serions préparés au lancement [d'un médicament] en ce moment, donc cela représente une perte directe d'une demi-douzaine d'emplois, mais aussi de fournisseurs de services dans les domaines des affaires scientifiques, des affaires réglementaires, de l'accès aux marchés, des études de marché et des agences de publicité. »

## Dernier message au gouvernement canadien

« Ce n'est pas bon pour les Canadiens tant à court terme qu'à long terme, et cela aura une grave incidence négative sur la santé et le bien-être des Canadiens. Nous ne sommes pas un marché attrayant et on décide d'investir ailleurs et de ne pas mettre de produits sur le marché. De plus, nous allons perdre des emplois et tout un réseau de contributions à l'activité économique alors que nous avons besoin de rebâtir l'économie. »

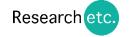
« Le gouvernement ne reconnaît pas vraiment la contribution que nous apportons en tant qu'innovateurs et le nombre de Canadiens que nous employons, ni les investissements faits pour assurer l'accès aux produits pharmaceutiques au moyen de programmes de soutien aux patients ou d'accès humanitaire. Nous devons travailler en partenariat, non pas en vase clos et pas seulement en nous basant sur les coûts. »

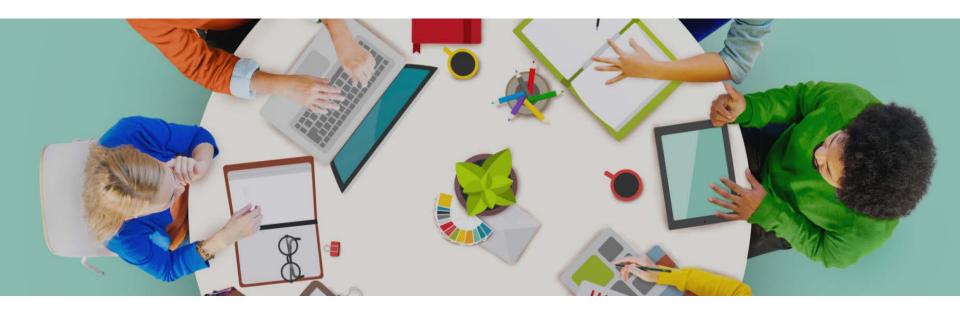


## Gouvernement du Canada

« Les changements proposés ont déjà une incidence sur l'accès des patients à de nouveaux traitements novateurs auxquels les autres pays du G7 ont un accès de manière plus prévisible et favorable. Cela a déjà une incidence sur l'emploi et sur l'attrait global du marché canadien comme destination pour les produits pharmaceutiques.

Ce qui est le plus inquiétant, c'est que cela est clairement compris par les gens des milieux politiques et bureaucratiques et les décisions divergentes au sujet de la COVID en sont la meilleure preuve. La COVID nous a appris que l'accès à l'innovation est important. »





## Merci!

Rachelle Deshaies | rachelle@researchetc.com | 1 416 845-8565

